

Direction principale des parcs nationaux

Résumé des rencontres avec le Comité sur l’avenir des Dunes de Tadoussac (comité mis en place par le Conseil municipal de Tadoussac)

Préparé pour le Bureau d’audience publique sur l’environnement. Préparé en mars 2024

Date	Participants	Sujets présentés	Commentaires des participants
13 janvier 2015	De la Municipalité de Tadoussac : - Marilyne Gagné - Bernadette Bender - Marie-Josée Guérin - Marie-Claude Guérin - Stéphanie Benoît - Stéphanie Legoffre - Claude Brassard - Éric Gagnon - Nadia Ménard De la Sépaq : - Jérôme Gouron, directeur du parc national du Fjord-du-Saguenay Du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) - Sylvie Desjardins - Isabelle Tessier - Geneviève Brunet	- Historique d’acquisition dans le secteur des Dunes - Limite proposée à l’audience de 2013 - Statut de parc national (qu’est-ce qu’un parc, activités permises et interdites, surveillance, etc.) - Mandat et fonctionnement du comité - Lien avec les citoyens de Tadoussac	- Question sur l’avenir des terrains du Ministère s’ils n’étaient pas inclus dans un parc national - Projet de développement proposé par une citoyenne (parc des dunes Ishpanuakau) Les membres du comité ont exprimé plusieurs préoccupations : - Il serait importance de trouver un consensus dans l’intérêt collectif, autant pour la population québécoise que pour les citoyens de Tadoussac. - Il sera importance d’informer les citoyens tout au long du mandat du comité - La tarification d’accès est un irritant pour plusieurs personnes. Certains trouvent injuste que d’anciens résidents de Tadoussac auraient à payer pour accéder au secteur des dunes. Ils craignent également que la tarification d’accès diminue le nombre de touristes visitant le secteur. - Il est important de garder la gratuité pour pouvoir admirer le paysage. - Il faudra trouver des solutions pour freiner la dégradation du milieu et du paysage des dunes. - Le statut de parc national amène des restrictions dans la pratique de certaines activités. - Le secteur des dunes représente une opportunité d’aller chercher une nouvelle clientèle touristique pour Tadoussac.

Date	Participants	Sujets présentés	Commentaires des participants
			- Il est suggéré qu'une personne d'une municipalité située près d'un parc national fasse une présentation au comité pour montrer les avantages des parcs, et diminuer les irritants. - Tadoussac est un village bruyant. Le secteur des dunes représente un bon potentiel pour offrir un peu de tranquillité aux visiteurs.
9 novembre 2015	Présents : - Maryline Gagné - Bernadette Bender - Marie-Josée Guérin - Stéphanie Benoit - Stéphanie Le Goff - Nadia Ménard - Marie-Claude Guérin - Pascal Côté - Éric Gagnon - Claude Brassard Invités : - Geneviève Brunet - Isabelle Tessier - Linda St-Michel - Jérôme Gouron	- Résumé de la démarche du comité - Discussion libre - Prochaine étape	- Plusieurs membres commencent à se faire une idée précise sur ce qu'il « ne faut pas »; - Les quatre solutions proposées (parc national, parc régional, parc municipal, terre publique) devront être « épluchées » afin d'approfondir la réflexion et établir les pour et les contres; - Une cinquième option est proposée: l'hypothèse d'un multi-statut pour le territoire; - Tous s'entendent pour dire qu'on ne peut pas revenir en arrière... (processus inverse); - Il sera important de prendre les bonnes décisions afin d'assurer le développement économique de Tadoussac tout en harmonisant les principes de protection et de développement durable. La ressource actuelle (baleines) est fragile! Donc, il faut préparer l'avenir; - Possibilité de créer un OBNL : la difficulté d'obtenir du financement.
25 avril 2016	Présents : - Maryline Gagné - Marie-Josée Guérin - Stéphanie Benoit	- Les conséquences d'un refus total des limites proposées - Avenir des terrains s'ils ne sont pas inclus dans le parc national	- Tous s'entendent pour que le dossier progresse rapidement et que les terres demeurent publiques; - L'un des scénarios les plus probants est qu'il y ait deux parcs : l'un municipal et l'autre national;

Direction principale des parcs nationaux

Date	Participants	Sujets présentés	Commentaires des participants
	- Stéphanie Le Goff - Nadia Ménard - Marie-Claude Guérin - Geneviève Brunet - Sylvie Rousseau - Isabelle Tessier - Jérôme Gouron - Pascal Côté - Claude Brassard Absents : - Bernadette Bender - Éric Gagnon	- Possibilité d'un parc municipal ou parc public sur les terrains qui ne seraient pas inclus dans le parc national - Étude des limites proposées / autres scénarios	- La gratuité pour les citoyens et les citoyennes de Tadoussac, dans certains secteurs, est primordiale; - Il serait important de présenter deux propositions à la population, en expliquant les particularités et les usages de chacune. Prochaines étapes : - Le Ministère et les Sépaq étudieront un projet de concept d'aménagement pour le secteur; - Le comité étudiera un projet de parc municipal pour une portion du secteur.
10 avril 2017	Présents : - Bernadette Bender - Stéphanie Benoit - Claude Brassard - Pascal Côté - Claire Ducharme - Maryline Gagné - Jérôme Gouron - Catherine Grenier - Marie-Claude Guérin - Marie-Josée Guérin - Nadia Ménard - Julie Nadeau	5 scénarios identifiés par les comités : 100% parc municipal 100% parc national (agrandissement du parc national du Fjord-du-Saguenay) - Parc municipal et Parc national - Territoire libre - Parc régional géré par un OBNL (rejeté) - Proposition d'un parc national des Dunes-de-Tadoussac	Commentaires sur la proposition d'un nouveau parc national : - L'établissement d'un nouveau parc national serait avantageux sur le plan des retombées économiques et sur le plan de la gouvernance. - Participation accrue des citoyens de Tadoussac dans la gestion du site - Cela répondrait ainsi aux préoccupations émises par des citoyens qui souhaitent être partie prenante dans le développement du secteur des dunes. Deux scénarios dégagés : parc municipal ou nouveau parc national

Date	Participants	Sujets présentés	Commentaires des participants
	- Isabelle Tessier Absents : - Éric Gagnon - Stéphanie Le Goff		
19 mai 2017	Présents : - Bernadette Bender - Stéphanie Benoit - Claude Brassard - Claire Ducharme - Jérôme Gouron - Catherine Grenier - Marie-Josée Guérin - Nadia Ménard - Julie Nadeau - Stéphanie Le Goff Absents : - Éric Gagnon - Maryline Gagné - Pascal Côté - Marie-Claude Guérin - Isabelle Tessier	- Atelier de réflexion sur la question : quels sont les thèmes (volets-axes-sujets) à prendre en considération dans l'établissement d'un parc national aux Dunes de Tadoussac? - Visite terrain - Prochaines étapes	1) Activités et services : Importance de miser sur l'unicité du territoire et de son histoire afin d'offrir des activités et services qui le caractérise, se distingue de l'offre régionale voir même de l'offre traditionnelle offerte dans les parcs nationaux. Cette offre pourra, en misant sur le potentiel évènementiel et la force des partenariats, compléter l'offre existante à Tadoussac et tirer profit du potentiel des différentes saisons. 2) Gouvernance – Concertation – Implication : Mise en place d'une réelle concertation par le biais d'une table d'harmonisation qui permettra l'implication du milieu dans le respect. Une gestion participative permettra de développer une compréhension commune sur les préoccupations, de prendre en compte les besoins et d'établir des partenariats. Par ce maillage, un sentiment d'appartenance et de fierté pourra se développer. 3) Potentiel du développement touristique et retombées économiques : Par son potentiel touristique, le développement du secteur des Dunes de Tadoussac contribuerait à la diversification du potentiel touristique de Tadoussac et à sa pérennité. Une visibilité à l'échelle nationale et internationale augmenterait la notoriété de Tadoussac et inciterait le visiteur à rester plus longtemps dans la région.

Direction principale des parcs nationaux

Date	Participants	Sujets présentés	Commentaires des participants
			Cela générerait des retombées économiques en plus d’offrir des emplois aux jeunes du milieu s’avérant une relève d’importance. 4) Mise en valeur et activité d’interprétation : La mise en valeur du secteur s’appuierait sur une vision du milieu en liant l’expérience, l’éducation et l’interprétation en tenant compte de l’histoire du territoire et de ses richesses qu’on y trouve tel les fours à chaux, la maison des Dunes, bain de boue, un ciel la nuit, l’Observatoire des oiseaux de Tadoussac. 5) Conservation : La mise en valeur du territoire doit tenir compte de l’importance de la conservation du milieu naturel et le maintien du paysage. Il faut aménager les lieux de façon à inciter les visiteurs à conserver un environnement propre et invitant. 6) Développement du territoire – Zonage : Zoner le secteur des Dunes de Tadoussac en conciliant différents usages tels que chien en laisse, balade à chevaux et conservation du milieu. La gratuité pour les citoyens de Tadoussac à l’ensemble du territoire doit être maintenue. De plus, l’accès au point de vue aux touristes de passage doit être gratuit. Une signalisation accueillante est favorable pour conserver l’esprit des lieux. Dans un esprit de sécurité, les véhicules hors route pourraient être réglementés dans un secteur hors parc.